

N° 2338-2023/1-ACTS/DCJS

Date du : 5 janvier 2023

Rapport de présentation

OBJET : approbation de la composition du comité de suivi de la stratégie jeunesse 2021-2025

PJ : un projet de délibération

Mise en place du comité de suivi de la stratégie jeunesse (article 1 du projet de délibération ci-joint)

L'Assemblée de la province Sud s'est dotée il y a un an d'un plan d'actions pour la jeunesse pour la période 2021-2025 afin de structurer l'action provinciale en faveur de la jeunesse. Il prévoit un suivi et une évaluation assurés par le chargé de mission « stratégie jeunesse ». Ce dernier rédige un rapport annuel présenté au comité de suivi de la stratégie jeunesse.

La composition du comité de suivi de la stratégie jeunesse (article 2)

La stratégie provinciale pour la jeunesse est transversale et intersectorielle. Elle associe des dispositifs dans les secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports ainsi que de la santé, de l'éducation, de l'insertion ou de l'habitat. Le portage peut être assuré par une direction ou l'autre et des échanges en bilatérale (voire plus) enrichissent ou ajustent le plan d'action.

Le comité de suivi de la stratégie jeunesse présidé par le vice-président en charge de la jeunesse réunit :

- des représentants des commissions de l'éducation, de la culture, de la santé, du logement et de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
- le secrétariat général ;
- les directions provinciales de l'éducation, de la santé, du logement et de la culture, de la jeunesse et des sports ainsi que le Centre d'information Droits des femmes et égalité.

Cette instance dans l'esprit de la délibération portant la stratégie provinciale pour la jeunesse du 1^{er} décembre 2021 alimente également sa réflexion par les retours du collectif jeunes et des ambassadeurs « Jeunesse Développement Durable » qui y seront représentés.

La transversalité dans la mise en œuvre de la stratégie jeunesse va au-delà de la collectivité provinciale. Elle s'enrichit de partenariats structurants dans les domaines de la citoyenneté, de l'engagement, de l'éducation formelle et informelle ou toute autre question socialement vive.

L'invitation de partenaires représentatifs du déploiement de la stratégie provinciale pour la jeunesse permettra d'actualiser et éclairer les membres de la commission de manière partagée.

A cet effet, le comité pourrait être étoffé d'un représentant de :

- l'Etat ;
- le vice-rectorat direction générale des enseignements ;
- l'enseignement catholique (directrice diocésaine) ;
- l'enseignement protestant ;
- l'association française des maires de Nouvelle-Calédonie ;
- l'association des maires de Nouvelle-Calédonie ;
- l'agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie ;
- la responsable de l'espace Jeunes de la province Sud.

La réunion du comité de suivi de la stratégie jeunesse (article 3)

Le comité de suivi de la stratégie jeunesse est réuni par le président. Ce dernier valide l'ordre établi avec le secrétariat général en concertation avec la direction de la culture, jeunesse et sport à laquelle est rattaché le chargé de mission « stratégie jeunesse ». Le secrétariat de séance sera assuré par la direction de la culture, jeunesse et sport.

Les attendus du comité de suivi au chargé de mission « stratégie jeunesse » (article 4)

- Le rapport annuel du suivi des dispositifs provinciaux en direction des 11-25 ans. Celui-ci est établi sur la base des rapports annuels fournis par les services, les données saisies dans Vision Sud et si besoin la construction d'indicateurs pertinents à partir des données saisies dans les applications métiers ;
- les résultats de l'enquête provinciale « Bien dans mes claquettes » réalisée tous les 2 ans. La 1^{ère} enquête réalisée en juillet 2022 donne un état des lieux, voire un état de la situation des jeunes de 3^e de la province. La photographie ainsi fournie permettra aux partenaires et acteurs locaux d'objectiver la situation des jeunes et prioriser les actions ;
- l'évaluation de la politique jeunesse 2021-2025 à la fin de l'exercice sera issue d'une étude comparative avant/après et de la comparaison des chiffres 2022 vs 2024 de l'enquête « Bien dans mes claquettes » sous la supervision de pairs experts en évaluation de politiques publiques ;
- l'identification d'axes d'amélioration au vu des résultats et des effets de la stratégie jeunesse 2021-2025 sera supervisé par le secrétariat général et les directions provinciales du pôle développement et épanouissement de la personne ;
- les propositions émises par le collectif jeunes de la province Sud.

L'exécution des décisions adoptées (article 5)

Le rapport annuel devra être présenté dans le courant du 1^{er} trimestre suivant l'année observée. Ceci permettra dans un délai raisonnable la mise à jour des indicateurs de suivi issus des rapports d'activité et le recueil des indicateurs de résultats.

Le comité de suivi de la stratégie jeunesse peut être amené à proposer des avis ou de nouvelles orientations.

La durée du plan d'actions étant de cinq années, il est possible d'envisager des réajustements au cours de l'exercice. Ces réorientations stratégiques retranscrites en séance devront être mises en œuvre par les directions provinciales concernées.

En fin d'exercice, les recommandations qui seront émises par le comité de suivi seront proposées à l'inscription de la stratégie provinciale pour la jeunesse 2026-2030 qui sera présentée en commission de la jeunesse, des sports et des loisirs puis à l'assemblée provinciale.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.